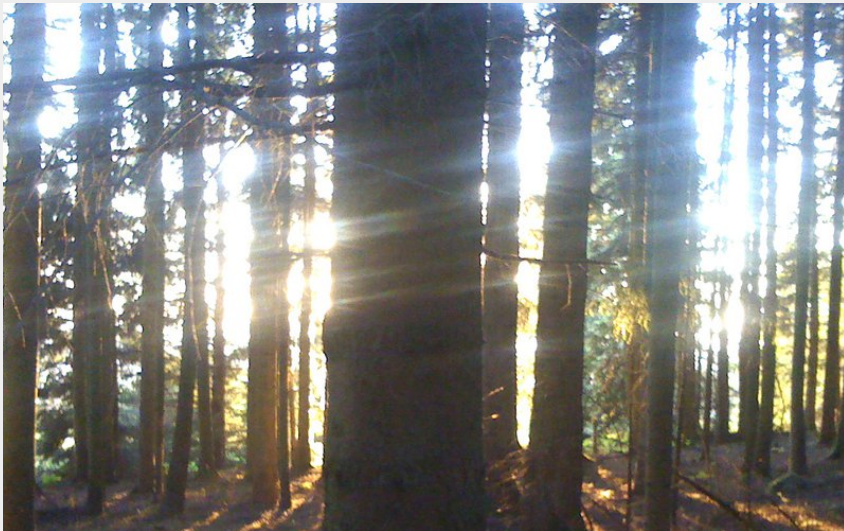


Le suc du Rondet - Marlhes n° 1



(Mairie de Marlhes)



Belle balade dans le bois des Sapées et la maison de l'eau.

Salle des marcheurs à disposition à l'arrière de l'église : table point d'eau.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 6.9 km

Dénivelé positif : 165 m

Difficulté : Très facile

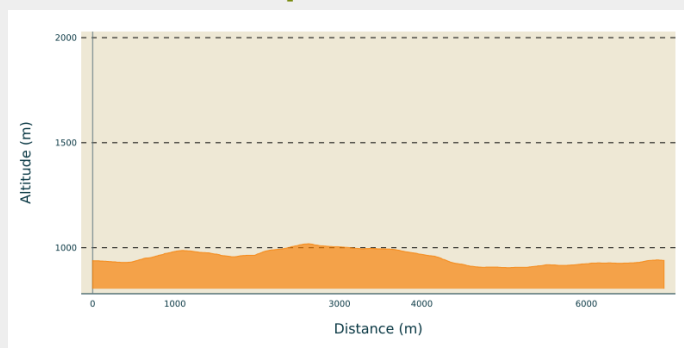
Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Départ des sentiers derrière l'église au panneau d'information.

Arrivée : Derrière l'église au panneau d'information.

Profil altimétrique



Altitude min 905 m Altitude max 1019 m

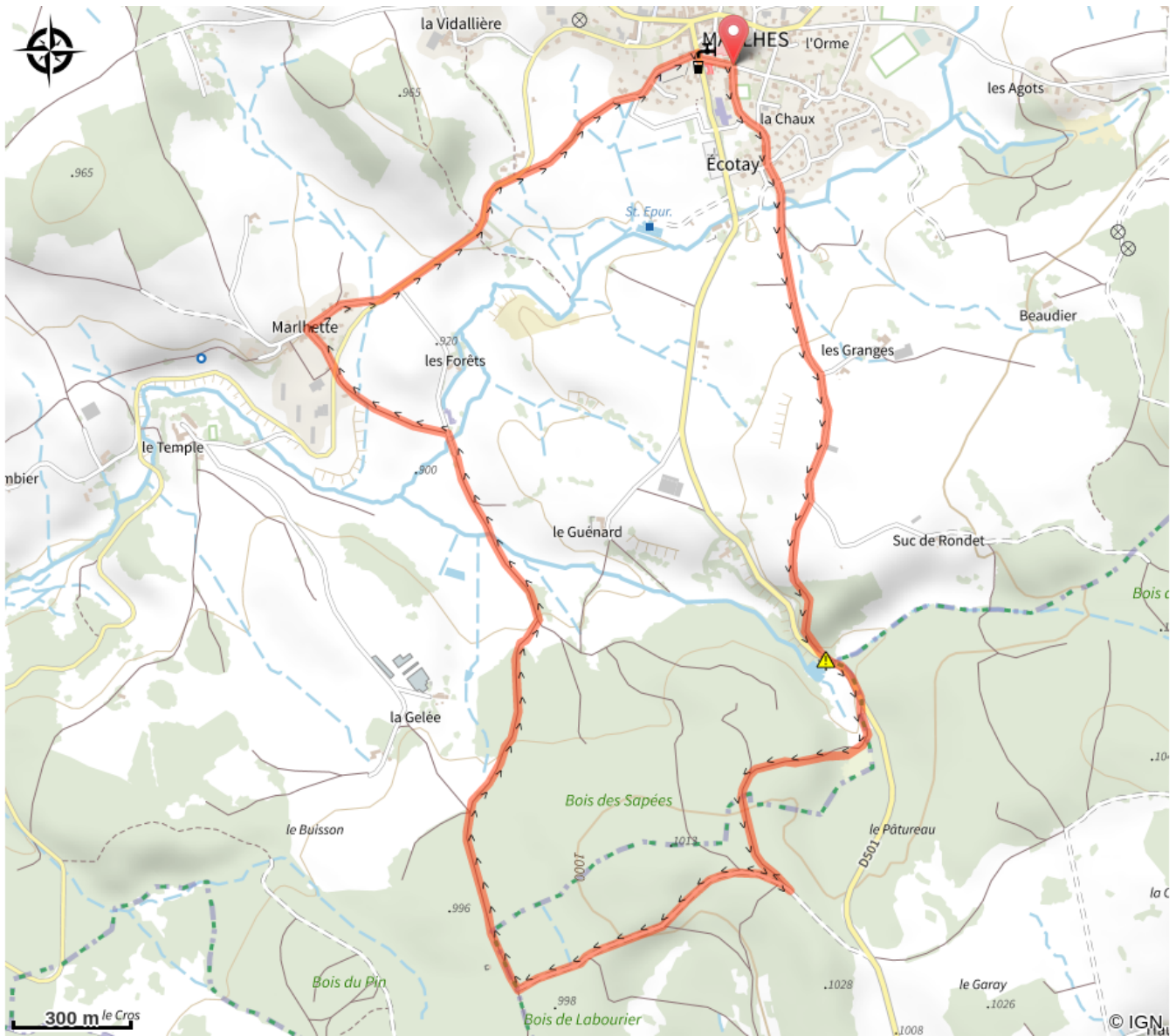
Partir tout droit par la rue de l'Aubépine. Continuer toujours tout droit et monter en direction des Granges. Prendre à droite à la croix des Granges en haut de la montée, profitez-en pour admirer la vue sur Marlhes et ses alentours. Prendre le 1er chemin sur votre droite, il vous mènera jusqu'à la D 501 (\triangle Attention, route à forte circulation, restez prudent), la longer sur votre gauche avec prudence jusqu'au panneau d'entrée dans la Haute Loire puis descendre le chemin sur votre droite et remonter à travers le bois des Sapées jusqu'à la piste forestière

Prendre à droite au 1er carrefour, puis de nouveau à droite au 2eme carrefour, le chemin devient humide et descend jusqu'à la Maison de l'eau.

Possibilité d'emprunter le sentier d'interprétation du Sapée (3 km - 1h30) - Tables de lecture Paysage et Patrimoine.

Arriver à la Maison de l'eau, rejoindre la route D 10 par la petite route et tourner à droite en direction de Marlhes sur la D 10 toujours avec prudence, prendre le 1er chemin à droite dans un virage qui vous amènera directement sur la place de l'église.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

Consultez la météo avant chaque départ

Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent

Gardez les chiens en laisse

N'allumez pas de feu

Rempportez vos déchets

Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.

Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.

Pour les secours, composer le 18 ou le 112.

Comment venir ?

Transports

Bus L14, Point d'arrêt à Marlhes : <https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-interurbains-de-la-loire>